

Patrimonialisation des reliefs dans les parcs naturels de la façade atlantique européenne

Geomorphological heritage in natural parks of the European Atlantic front

Claire Portal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/3675>

DOI : 10.4000/gc.3675

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 4 décembre 2008

Pagination : 45-60

ISBN : 978-2-296-08066-9

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Claire Portal, « Patrimonialisation des reliefs dans les parcs naturels de la façade atlantique européenne », *Géographie et cultures* [En ligne], 66 | 2008, mis en ligne le 04 décembre 2015, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gc/3675> ; DOI : 10.4000/gc.3675

Patrimonialisation des reliefs dans les parcs naturels de la façade atlantique européenne

Geomorphological heritage in natural parks of the European Atlantic front

Claire Portal

- 1 C'est au XIXe siècle que la géomorphologie fut considérée comme une science. Étymologiquement, elle s'occupe des formes de la terre (Tricart, 1981). Cette définition, assez vague puisque calquée sur les racines du mot, ne rend pas compte de son histoire. « Les formes de la terre ont retenu l'attention bien avant que ne soit créée une science chargée de les étudier » introduit en 1971 Alain Reynaud dans son *Épistémologie de la géomorphologie*. La géomorphologie que nous connaissons actuellement a évolué. Elle se nourrit non seulement des progrès dans les sciences connexes, mais également des perceptions, des représentations et des utilisations que les sociétés humaines ont eues des formes du relief avant même que celles-ci ne soient reconnues en tant qu'objet d'étude scientifique. Au début du XXIe siècle, ces reliefs sont au cœur d'un nouveau processus : « menacés de destruction irrémédiable par l'extension spatiale des sociétés humaines, les reliefs terrestres actuels témoignent d'anciennes géographies qu'il s'agit de reconstituer grâce aux traces qui ont été conservées, traces lisibles à travers le paysage » (Reynard, 2005).
- 2 Le relief, loin d'être figé, est dynamique et en perpétuelle évolution : « tout relief est ainsi le résultat de trois histoires qui se combinent dans un enchevêtrement parfois difficile à démêler : l'histoire des roches, celle des déformations tectoniques et enfin, l'histoire des formes » (Pralong, 2003). Les reliefs ont également été fortement culturalisés. Ils s'insèrent dans les modèles paysagers académiques et conventionnels européens : « le modèle sublime formalise la découverte par l'élite sociale d'une beauté singulière des espaces de grande nature (montagnes, rivages, déserts essentiellement) » (Luginbühl, 2006), découverte pouvant être également traduite par un sentiment d'angoisse (Broc, 1969). « L'essor du tourisme dans la même période fait émerger [...] le pittoresque qui

motivera la mobilité touristique du XIXe siècle » (Vivien, 2005). Les reliefs acquièrent une valeur scientifique, mais aussi culturelle, esthétique, et économique. Ils rentrent de plain-pied dans un nouveau champ patrimonial institutionnalisé depuis 2004 par l'UNESCO : celui de la géodiversité.

- 3 Cet article propose de saisir les processus qui ont conduit à intégrer les formes de reliefs dans la « sphère » patrimoniale. Après une brève note sur le patrimoine comme objet révélateur des évolutions de la recherche géographique (Veschambre, 2007), notamment par l'analyse des processus de patrimonialisation et des définitions des étapes de ce processus (Micoud, 2004, 2005 ; Di Méo, 2004, 2007), nous verrons comment les reliefs accèdent actuellement au statut patrimonial par leur double reconnaissance naturelle et culturelle (Grandgirard, 1997 ; Panizza et Piacente, 2003 ; Reynard, 2005a). Nous nous attacherons à observer ce processus en focalisant l'étude sur les parcs naturels de la façade atlantique européenne, en proposant quelques pistes de recherche.

L'extension du champ patrimonial et l'étude du processus de patrimonialisation

- 4 « Brutalement, par pans entiers, sont entrés dans le domaine patrimonial des catégories d'objets, des champs esthétiques ou culturels obsolètes que la transformation industrielle et l'aménagement de l'espace menaçaient de disparition ». Ainsi l'historien Pierre Nora, introduisait en 1992 l'ère de la commémoration, faisant directement référence à l'extension du champ patrimonial liée à une prise de conscience de la destruction irrémédiable d'éléments dont la disparition est considérée comme une perte d'identité pour les sociétés occidentales (Di Méo, 2007). Cependant, le patrimoine ne réfère pas uniquement aux objets dits « culturels ». L'histoire de l'émergence du patrimoine naturel et de la patrimonialisation de la nature a des racines historiques très anciennes (Vivien, 2005).

« On est passé du souci d'une nature artistique et monumentale à des considérations écologiques autour d'éléments remarquables, pour aborder aujourd'hui l'idée de la protection de la nature ordinaire » (Barrère *et al*, 2005).

- 5 Tout comme le patrimoine culturel, la nature est patrimonialisée par « une activité sociale consistant à faire être quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine » (Micoud, 2005) et qui pour un collectif humain, « passe par un travail de mise en collection de ce qui, de son passé est gage d'avenir » (Micoud, 2004).
- 6 Le patrimoine n'est entré que tardivement comme objet d'étude géographique (Veschambre, 2007)¹. Cependant, l'emprise spatiale et la construction territoriale qu'implique l'ouverture de nouveaux champs patrimoniaux ont été décrites par Guy Di Méo dès 1993.

« Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus (sociaux au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé, frappé d'une certaine intemporalité [...], soigneusement sélectionné ... » (Di Méo, 2008, p. 87-109).

- 7 Les processus de patrimonialisation ont concrètement été détaillés en six étapes par cet auteur (Di Méo, 2007) : tout d'abord, la prise de conscience patrimoniale, liée à une période de crise ; puis les jeux d'acteurs et contextes nécessaires à la mise en place du processus de sélection et de justification patrimoniales. Ces inventaires dépendent

étroitement du jeu d'acteurs variés qui institutionnalisent ainsi le patrimoine. Enfin, les outils de conservation, d'exposition et de valorisation du patrimoine sont mis en place par diverses structures internationales, relayées au niveau local. Cette « grille de lecture » est appliquée à un patrimoine culturel, ici industriel, et découle d'une observation réalisée avec le recul temporel nécessaire afin de construire cette analyse. Le processus de patrimonialisation des reliefs, quant à lui, est contemporain. Les étapes qui seront observables lors de cette étude sont elles-mêmes en cours de construction, ce qui permet une lecture directe du processus mais ne permet peut-être pas le recul nécessaire à une analyse exhaustive. Son observation amènera la proposition d'une grille plus spécifique.

De la « nature sauvage » aux « géomorphosites »

- 8 En 2004, Murray Gray publie le premier ouvrage de synthèse sur la géodiversité. Il retrace son rôle en tant que concept organisateur et outil pratique de la géoconservation (Lugon, 2005). La définition de la géodiversité proposée par Gray, et que nous retiendrons ici, s'inspire de celle utilisée par Sharples, dans l'*Australian natural heritage commission* en 2002 : « la diversité naturelle des caractéristiques géologiques (roches, méreaux, fossiles), géomorphologiques (reliefs et processus) et pédologiques. Cette définition inclut leurs unités, leurs liens, leurs propriétés, leurs interprétations et leurs systèmes ». Il ne s'agira pas ici de refaire la synthèse de la synthèse proposée par Gray mais de montrer que si la conservation géologique et géomorphologique a une longue histoire, accoler le terme géomorphologique à celui de patrimoine est un phénomène nouveau. En d'autres termes, si la reconnaissance institutionnelle de la nature abiotique - non vivante - est très récente, les prémisses de la conservation de ses éléments apparaissent au milieu du XIXe siècle, alors que se développait en Amérique du Nord une conception originale de la « nature », désignée par le terme de *wilderness*. Cette notion occupa une place considérable dans le mouvement philosophique transcendantaliste promu par les travaux de R.W. Emerson et de H. D. Thoreau. Dans ce contexte, germe « l'idée de conservation d'un bien commun (nature, patrimoine) en délimitant des espaces destinés à une protection spécifique face à l'action des sociétés en phase d'industrialisation » (Héritier, 2002), espérant ainsi protéger des espaces de « nature sauvage originelle ». Il s'ensuit la création du premier parc américain de Yellowstone en 1872, protégé également en raison des extraordinaires phénomènes géologiques (geysers notamment) qui y avaient été identifiés.
- 9 En Europe, une première expérience de la protection de la nature abiotique découle du courant romantique pittoresque représenté en Grande-Bretagne par la création du *National trust for places of historie interest and natural beauty* en 1895 (Gray, 2004). Dans le même temps, l'idée de protection de la « nature monumentale » voyait le jour en France avec la naissance du Club alpin (1874), du Touring club de France (1890) et de la Société de protection des paysages de France (1901) (Viven, 2005). Cette première phase de reconnaissance du patrimoine abiotique révèle une prise de conscience de l'importance patrimoniale de la nature abiotique par l'esthétique paysagère, courant éminemment culturel².
- 10 La reconnaissance institutionnelle internationale de l'intérêt géologique de certains sites débute avec la création de l'Union nationale pour la conservation de la nature (UICN) en 1948. Cependant, c'est réellement en 1972 que le patrimoine géologique est reconnu comme tel avec la création du *World Heritage Service* adopté par l'UNESCO, en

collaboration avec l'UICN et d'autres organismes internationaux³. Ces différents groupes travaillent essentiellement à la définition de critères d'évaluation des « formations géologiques et physiologiques sur des ères précisément délimitées », c'est-à-dire, les sites d'intérêt géologique ou géosites établis au début des années 1990. Dans le même temps se tenait à Dignes le premier symposium international sur la protection du patrimoine géologique. Finalement, les reliefs sont considérés comme des éléments géologiques relevant des sciences de la terre et sont protégés indirectement, intégrés notamment dans le concept de biodiversité (directives européennes Oiseaux en 1979 et Habitat en 1992). Leur dimension culturelle a été rapportée au second rang alors qu'elle est l'origine de l'idée même de leur protection : l'ascension des reliefs (montagnes, cols, collines, etc.) peut être interprétée comme un des moteurs de la naissance d'une sensibilité paysagère en Europe (Besse, 2000)⁴. Cette notion sensible, culturelle, des reliefs dans le paysage retrouve actuellement une place centrale, avec l'adoption de la Convention européenne du paysage à Florence en 2002. Dans ce contexte, la géomorphologie est considérée comme une des composantes principales des évolutions paysagères (Gray, 2004). Les prémices de ce retour de la pensée paysagère étaient déjà visibles dans les objectifs de l'Agenda 21 adopté à la Conférence de Rio en 1992 et plus largement confirmé au Sommet du développement durable à Johannesburg en 2002 : « la géologie, la géomorphologie et les paysages ont profondément influencé la société, la civilisation et la diversité culturelle de notre planète ». Dans cette même veine, le réseau européen des géoparcs a vu le jour en 2000 en regroupant quatre territoires présentant un patrimoine géologique et géomorphologique particulier (Zouros, 2004).

- 11 Aujourd'hui, 32 géoparcs sont officiellement reconnus, créés avec le support de l'Union européenne dans l'objectif « de promouvoir le patrimoine géologique afin de sensibiliser le public aux sciences de la terre et aux problématiques environnementales : d'assurer le développement durable de ces territoires (géotourisme) ; de protéger les sites géologiques vulnérables pour les générations futures » (Zouros, 2005). Ce réseau s'inscrit ainsi dans différents cadres :
- la reconnaissance du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun naturel et culturel et fondement de leur identité ;
 - la reconnaissance des éléments abiotiques comme une composante essentielle du paysage, et du patrimoine naturel, scientifique et culturel ;
 - enfin, et c'est également en cela que les géoparcs affirment leur assise territoriale, la reconnaissance de ce patrimoine en tant que ressource économique, vecteur d'un développement local géotouristique dans le cadre du développement durable.
- 12 L'intérêt grandissant à l'égard de la géodiversité se lit au niveau mondial à travers les actions de l'UNESCO. Cette institution soutient en 2004 le réseau des géoparcs européens en l'intégrant au réseau mondial des géoparcs créé dans les cadres institutionnels du *World Heritage Center* et du réseau mondial *Man and the biosphere* (MAB). Les cadres institutionnels liés à la géodiversité, à la géoconservation, à la valorisation des éléments abiotiques sont ainsi établis. Comment dans cette mouvance se distingue le patrimoine géomorphologique ? Quelle place ont les géomorphologues dans ce processus de patrimonialisation de la géodiversité ?
- 13 En 2001, l'Association internationale de géomorphologues (IAG) a mis sur pied un groupe de travail consacré à la connaissance, la protection et la valorisation des sites d'intérêts géomorphologiques ou « géomorphosites » présidé par E. Reynard. En 1997,

Y. Grandgirard définissait le « géotope géomorphologique », comme un « objet géomorphologique participant à la compréhension et à la reconstitution de l'histoire de la Terre ». En 2001, M. Panizza élargissait le concept en lui donnant une dimension culturelle, définissant les « géomorphosites » comme « des formes du relief ayant acquis une valeur scientifique, culturelle et historique, esthétique et/ou socioéconomique, en raison de leur perception ou de leur exploitation par l'Homme » (Reynard, 2005a)⁵. Ainsi, un « géomorphosite », ou un site géomorphologique ou encore un « géotope géomorphologique » est toujours inscrit dans un paysage donné (Reynard, 2005a). « Observé et perçu, le relief devient paysage, ou plus précisément une partie du paysage, les cas de paysages dont les composantes physiques sont uniquement de nature géomorphologique étant relativement rares » (Reynard, 2005b). Une cinquième valeur géoécologique est ajoutée au paysage géomorphologique en tant que milieu vital pour différentes espèces (*ibid.*). À travers ces nouveaux concepts géographiques et paysagers, les géomorphologues participent à la réintégration de la valeur culturelle des reliefs.

- 14 Des méthodes d'évaluation, de cartographie et de protection des géomorphosites ont été mises en place par le groupe de travail. Des chercheurs des universités de Cantabrie, Valladolid, Modène, Pavie et Lausanne ont développé différentes méthodes d'évaluation et ont également mis au point une légende utilisable dans un système d'information géographique (SIG). Une nouvelle phase du processus de patrimonialisation est enclenchée : celle de la sélection, du tri, de l'inventaire par des méthodes d'évaluations propres.
- 15 La dernière phase du processus – la valorisation du patrimoine – se lit également par la volonté du groupe de travail de développer des programmes de formations au patrimoine géomorphologique, destinés aux publics scolaires – primaires et secondaires – au grand public et aux médias (Reynard, 2005).
- 16 Les géomorphologues de l'IAG apportent une entrée paysagère complémentaire à celle déjà proposée par les géologues et vont même au-delà dans la proposition de méthodes d'évaluation, de cartographie et de valorisation de ces nouveaux espaces. En 2004, l'Union européenne a adopté le Manifeste du « Patrimoine de la terre » (*Earth Heritage*) et de la géodiversité, supporté par le réseau européen des géoparcs (EGN), l'Association internationale des géomorphologues (IAG), l'IUGS, et l'UGI (Union géographique internationale). Ce manifeste marque la reconnaissance institutionnelle de toutes les disciplines géoscientifiques – mais aussi géographiques – affichant la nécessité de protéger, de comprendre et de valoriser le patrimoine dans toutes ses dimensions. Ces réseaux sont également à l'initiative de cours intensifs, adressés à un public universitaire. La prochaine session, organisée par les réseaux internationaux et européens des géoparcs et le groupe de travail sur les géomorphosites de l'IAG, aura pour thématique les « géoparcs et la géodiversité, interprétation et communication ». Le patrimoine géomorphologique s'individualise ainsi à l'intérieur de la sphère patrimoniale géologique et scientifique, comme en témoigne la publication de numéros thématiques dans les revues de géomorphologie.

Le processus de patrimonialisation des parcs naturels de la façade atlantique européenne : pistes de recherche et outils méthodologiques

- 17 L'observation du processus de patrimonialisation des reliefs requiert une approche épistémologique qui vient d'être synthétisée, sans aucune prétention à l'exhaustivité, car ce processus est en pleine construction et cela nécessite des mises à jour constantes. Désormais le patrimoine géomorphologique est institutionnalisé, ou en passe de le devenir, notamment avec la reconnaissance des « géomorphosites ». Des chercheurs universitaires ont également étudié le patrimoine géomorphologique sous d'autres aspects. Ainsi, en France, on peut noter les contributions récentes liées aux thèses de doctorat en géographie de M. Ambert sur la connaissance du patrimoine naturel languedocien, ses enjeux, concepts et applications, particulièrement en géomorphologie (Ambert, 2004b). L'étude porte ici sur la demande sociale et sur la valorisation et la vulgarisation du patrimoine géomorphologique à l'échelle d'une région. En 2000, F. Joly choisit de poursuivre les travaux de l'université de Fribourg (Suisse), et notamment ceux de V. Grandgirard en prenant le « littoral de la région Nord-Pas-de-Calais comme de pivot français pour la proposition du concept de Zone naturelle d'intérêt géomorphologique (ZNIG) et l'amélioration d'un protocole de cotation des sites » (Joly, 2000). Les travaux de M. Duval sur les dynamiques spatiales et les enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation sont également à souligner : en comparant les gorges de l'Ardèche au karst slovène, ses travaux illustrent l'évolution de l'utilisation des reliefs dans la « dialogique tourisme / patrimoine » (Duval, 2007).
- 18 D'autres recherches universitaires ont également été portées à la connaissance du grand public par des ouvrages de valorisation et de vulgarisation du patrimoine géologique et géomorphologique. Parmi ceux-ci peuvent être signalés *L'Hérault, miroir de la terre*, rédigé sous la direction de M. Ambert et le guide *Paysages et milieux naturels en Auvergne* de J.-L. Méloux où la géomorphologie est concrètement expliquée et illustrée par de nombreux blocs diagrammes. Enfin, une série d'une douzaine de dépliants mettant en valeur le patrimoine « naturel » géomorphologique à l'échelle du département de Loire-Atlantique est en cours de réalisation par le professeur D. Sellier. Cette diversité récente des travaux montre trois aspects de la recherche liée au patrimoine géomorphologique en France :
- une prise de conscience tardive de l'intérêt patrimonial des reliefs par rapport à l'histoire des reliefs perçus et représentés par l'Homme ;
 - le retard français dans la valorisation de ce patrimoine, malgré une recherche universitaire active en géomorphologie ;
 - la volonté des géomorphologues de s'affirmer dans un nouveau champ de recherche, au sein même de leur discipline mais aussi à des échelles beaucoup plus larges.
- 19 Cette diversité de points de vue entraîne de nombreuses applications de valorisation du patrimoine géomorphologique. Une recherche sur le processus de patrimonialisation des reliefs liée aux espaces atlantiques est actuellement en cours dans le cadre d'un doctorat⁶. Il s'agira ici d'observer ce processus dans des parcs naturels de la façade atlantique européenne, espaces dont la géomorphologie est connue, mais où les reliefs n'ont pas été, ou très peu, analysés sous cet angle patrimonial. Ces reliefs ont été beaucoup moins représentés ou du moins, l'iconographie a fait l'objet d'une diffusion moindre que

d'autres espaces dont les reliefs sont devenus des emblèmes culturels nationaux (voir par exemple le Cervin), « symbole des Alpes suisses et relief vital pour l'économie touristique locale et nationale » (Reynard, 2005), ainsi que les travaux de F. Walter sur les Alpes et de S. Briffaud sur les Pyrénées. Pourtant, différentes actions liées directement au patrimoine géomorphologique sont observables dans ces espaces.

Parcs naturels et paysages géomorphologiques sur la façade atlantique européenne. Présentation de trois parcs étudiés

Le Parc national de Killarney (Irlande) : le don d'un sénateur à l'Irlande pittoresque

Le Parc national de Killarney doit son existence à un don en 1932, de 4 300 hectares du sénateur Arthur Vincent et de ses beaux-parents au peuple irlandais, afin que cet espace soit géré comme un parc national.

« I want especially to have the young people come to Muckcross to trail those mountains and to enjoy nature in all its aspects. I hope that Muckcross will be made a real garden of friendship » (A.Vincent⁷, 1933).

Dès lors, l'*Office of public work* puis l'*Heritage service* en assurèrent la gestion. L'acquisition de terres jusqu'en 1996 agrandit le domaine du parc à sa superficie actuelle de 10 289 hectares. En 1981, le Parc national de Killarney est désigné par l'UNESCO comme Réserve de biosphère pour son patrimoine faunistique et floristique et sa diversité paysagère (Quirke, 2001). Les reliefs du parc sont essentiellement d'origine glaciaire, le substrat est calcaire et gréseux. Le plus haut sommet du parc culmine à 840 m.

Le Parc national de la Serra da Estrela (Portugal) : la recherche au service de la valorisation du patrimoine géomorphologique

Le Parc naturel de la Serra da Estrela est créé par décret le 16 juillet 1976. Il traduit la « reconnaissance de la qualité d'un paysage diversifié, [moyenne à haute montagne, point culminant : 1993 m, modelé glaciaire et périglaciaire entre autres], remarquable et attractif, des caractéristiques particulières de sa géologie [roche d'origine granitique], l'abondance et la qualité des ressources hydrologiques, et la rareté des espèces endémiques faunistiques et floristiques [...]. L'objectif du parc est de créer des conditions favorables à la découverte de ses valeurs naturelles et culturelles, en les protégeant et en les valorisant, en harmonie avec les exigences du monde actuel ». Ce message du service d'information et de diffusion du parc introduit le *Guide géologique et géomorphologique du Parc naturel de la Serra da Estrela* (Ferreira et Vieira, 1999) réalisé par N. Ferreira et G. Vieira, respectivement géologue à l'Institut géologique et minier du Portugal et enseignant-chercheur en géomorphologie au Centre d'études géographiques de l'université de Lisbonne.

Le Parc naturel régional de Brière : le défi d'un « pays plat »

Le Parc naturel régional de Brière (création en octobre 1970) est l'un de : premier parc naturel régional de France. Il s'étend sur 49 000 hectares en presqu'île guérandaise (Loire-Atlantique). Trois grandes entités paysagères le caractérisent : la Grande Brière Mottière et les autres marais constituent environ 20 000 hectares du parc – dont les marais salants du Mès –, la « Brière des îles » et des buttes (altitude au-dessus des marais variant de 4 à 13 mètres) et la « Brière des terres ». Seul le sillon de Bretagne, bordant la partie nord-est du parc dépasse les 90 mètres. L'essentiel du parc est ainsi constitué par des zones humides, habitées et exploitées par les Briérons depuis plus d'un siècle. Les paysages de Brière sont intimement liés aux actions anthropiques : il s'agira dans ce cas précis d'intégrer les reliefs dans la compréhension globale des paysages actuels du parc : afin de vulgariser ces savoirs et de les rendre accessibles au public.

- 20 L'intérêt de la comparaison réside tout d'abord dans la diversité des paysages géomorphologiques rencontrée sur ces espaces, des marais briérons aux montagnes portugaises, espagnoles et irlandaises (voir encadré cidessus). Elle permettra d'établir un premier lien entre les actions de valorisation du patrimoine géomorphologique et les types de reliefs rencontrés. L'étude se concentre sur les « montagnes atlantiques » (Sellier, 2002), c'est-à-dire les massifs anciens⁸ qui ne sont pas, semble-t-il, au cœur des grands centres géotouristiques européens, mais qui présentent pourtant un héritage patrimonial important du fait de leur ancienneté, et donc de leur témoignage scientifique de l'histoire du continent. L'importance de la bibliographie scientifique liée à ces espaces montre que ceux-ci sont bien connus par les chercheurs. De nombreuses références aux reliefs s'observent également dans d'autres publications (guides de voyage, livres d'art, littérature sportive, publications des offices de tourisme, archives départementales ...), déterminant leur dimension culturelle. Le séjour de la reine Victoria dans le Parc national de Killarney (Kerry, Irlande) est à ce titre exemplaire (voir encadré ci-dessous).

Ladies' view, histoire d'un point de vue

La reine Victoria séjourna avec sa suite – son mari le prince Albert, les princesses Alice et Helena ainsi que le prince Alfred, et de nombreuses servantes et domestiques – durant cinq jours à Killarney, du 26 au 31 août 1861 (Horgan, 2005). Selon Cassell et le récit de voyage de Mr and Mrs Hall⁹, c'est le lendemain de leur arrivée que la reine Victoria et la suite royale effectuèrent de longues promenades en barque sur les lacs de Killarney, avec de nombreux arrêts, « sous le soleil glorieux, enthousiasmés par la vue, ils s'exclamaient que tout cela était parfaitement sublime ! » (Cassell, 1864). L'un des points de vue depuis lequel la *Royal party* aurait contemplé les lacs et la vallée glaciaire de Killarney a été baptisé *Ladies' view*. La publicité de ce voyage réalisée par les journaux, ainsi que les gravures et peintures des années antérieures ont fait de Killarney l'endroit incontournable et à la mode pour les Victoriens en quête de voyages, de nature pittoresque et de « paysages perdus », antinomie des nouveaux paysages urbains nés de la révolution industrielle (Horgan, 2005). *Ladies' view* constitue un des sites représentatifs de cette période et reste aujourd'hui l'emblème du Parc national de Killarney.

- 21 Un protocole d'enquêtes a également été mis en place afin de comprendre comment les habitants, visiteurs et gestionnaires perçoivent les reliefs. Quelque 200 entretiens ont été menés dans la Serra dos Ancares (Espagne, Galice) afin d'appréhender la place des reliefs dans les perceptions et représentations dans un cadre particulier : depuis 2006, la Serra dos Ancares est un élément de la Réserve de biosphère de la Grande Cantabrique.
- 22 Il s'agira d'observer si les États précurseurs dans le domaine de la protection de la nature abiotique sont toujours en pointe par rapport à la dynamique patrimoniale actuelle et si la présence des géoparcs sur la façade atlantique britannique est représentative de la reconnaissance patrimoniale au sein de cet ensemble. Le patrimoine géomorphologique étant une notion très récente, sa reconnaissance institutionnelle entraîne-t-elle une accélération de la patrimonialisation ou, finalement, la diffusion de la valeur patrimoniale mène-t-elle à la création d'espaces dédiés à ce nouveau champ patrimonial au sein de cette façade ? Nous pouvons déjà remarquer que si la reconnaissance institutionnelle reste un moteur de la reconnaissance patrimoniale, les actions locales ont également une importance capitale dans la diffusion de la valeur patrimoniale (voir les guides

géologiques et géomorphologiques des parcs nationaux de Killarney et de la Serra da Estrela réalisés en 1995 et 1999). L'observation des étapes du processus de patrimonialisation permettra de comparer et éventuellement de formaliser les possibles variations avec la grille de lecture proposée par Guy Di Méo établie à partir d'un patrimoine de prime abord plus « culturel ». Si certains espaces de la façade sont indirectement reconnus pour leurs reliefs particuliers en lien avec des valeurs écologiques (faune et flore), le patrimoine géomorphologique est-il reconnu en tant que tel ? Il s'agira alors de comprendre son intégration dans les espaces protégés anciennement créés et dans les nouveaux espaces de type géoparcs. L'étude approfondie des publications proposées par les différentes structures permettra de mettre en lumière les liens indispensables existants entre chercheurs, outils de diffusion et valorisation scientifique. À titre d'exemple, on peut citer les parcs espagnols et portugais des Picos de Europa et de Montesinho qui ont fait l'objet d'un inventaire de leurs géomorphosites par les chercheurs E. Serrano et J.-J. Gonzales-Trueba¹⁰ pour le parc espagnol et par P. Pereira, D. Pereira, M. I. Caetano Alves pour le Parc national de Montesinho¹¹.

- 23 Enfin, les différentes publications et les procédés didactiques utilisés pour valoriser et vulgariser les savoirs géomorphologiques seront analysés. Un autre volet proposera des outils pédagogiques : deux documents à destination d'un public scolaire et du « grand-public » ont été créés dans les parcs naturels régionaux de Brière et d'Armorique (Portal, 2005).
- 24 La « machine patrimoniale » est donc en route pour reprendre l'expression de H.-P. Jeudy. Dans le cas du patrimoine abiotique, et particulièrement géomorphologique, cette machine s'est mise en marche il y a plus de deux siècles, mais ses impacts territoriaux n'ont été étudiés que très récemment et sur des cas précis. Ce patrimoine connaît une évolution du regard de l'Homme : perçu tout d'abord d'une façon sensible, poétique, et paysagère (courants sublime et pittoresque), il a connu un glissement vers les géosciences et plus particulièrement vers la géologie au cours du XXe siècle.
- 25 Un retour au paysage s'opère en ce début de XXIe siècle, et les reliefs y trouvent une place fondamentale et contemporaine, liée aux problématiques environnementales et économiques. Les objectifs des géoparcs sont clairement affichés : ils reconnaissent, entre autres, la géodiversité comme un patrimoine-ressource vecteur d'un développement économique – et durable – local. L'analyse sur un temps plus long permettra de savoir si cette dynamique est effective. Dans une perspective plus large, il s'agira d'observer si la patrimonialisation des reliefs est réellement un vecteur de développement géotouristique à l'échelle de régions périphériques en marge telles que celles de la façade atlantique européenne¹².
- 26 La volonté d'individualisation du patrimoine géomorphologique vis-à-vis des patrimoines scientifiques voisins soulève également plusieurs remarques. En effet, le lien entre les spécialistes et structures de valorisation de la recherche est fondamental dans la reconnaissance d'un patrimoine, quel qu'il soit. L'implication des géomorphologues dans diverses structures est un enjeu majeur dans la construction de l'objet patrimonial « relief ». Cependant, au-delà de l'essence même du patrimoine, il est ici aussi question de transmettre les connaissances qui y sont liées. La volonté d'individualiser le patrimoine géomorphologique découlerait-elle d'un manque de reconnaissance de la discipline par rapport à la géologie et au sein même de la géographie ? Le patrimoine serait alors un instrument de valorisation des savoirs géomorphologiques en créant une dynamique de diffusion des connaissances par le biais des multiples structures présentées. La prise de

conscience patrimoniale, en tant que première étape du processus de patrimonialisation, est liée à des périodes de « crises sociales intenses, qu'elle soit d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental » (Di Méo, 2007). Ce nouvel axe de recherche sur le patrimoine serait-il alors le signe d'un renouvellement de la discipline ?

- 27 Le patrimoine géomorphologique s'identifie à travers les savoirs géographiques – principalement par le biais du paysage – ainsi que dans les géosciences et leurs applications spatiales (parcs naturels et espaces spécialisés comme les réserves géologiques, et plus récemment, les géoparcs). Il sera intéressant, avec le recul temporel nécessaire, d'observer l'évolution de la diffusion des connaissances géomorphologiques, et de la reconnaissance de la discipline par les non spécialistes.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBERT, M. (dir), 2004a, *L'Hérault, miroir de la terre*, Orléans, BRGM, 158 p.
- AMBERT, M., 2004b, « Contribution à la connaissance du patrimoine naturel languedocien : enjeux, concepts et applications. Géomorphologie et patrimoine », thèse de doctorat, université Lyon 2, 325 p., non publiée.
- BARRÈRE, C., D. BARTHÉLÉMY, M. NIEDDU *et al.*, 2005, « Au-delà du capital, le patrimoine ? », dans C. Barrère, D. Barthélémy, M. Nieddu *et al.*, *Réinventer le patrimoine*, Paris, L'Harmattan, p. 7-21.
- BESSE, J.-M., 2000, *Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, ENSP, Actes Sud, 162 p.
- BROC, N., 1969, *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIIe siècle: contribution à l'histoire de la géographie*, Paris, Bibliothèque nationale, 299 p.
- CASSEL, J., 1864, *Illustrated history of England*, Oxford, university of Oxford, 604 p.
- COLLECTIF, 1994, *Actes du premier symposium international sur la protection du patrimoine géologique*, Dignes-les-Bains, 1991, mémoire de la Société de géologie de France, 165-1, 276 p.
- COQUE, R., 1993, *Géomorphologie*, Paris, A. Colin, 503 p.
- DI MEO, G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle ». *Espaces et sociétés*, n° 78, 3, Paris, L'Harmattan, p. 15-34.
- DI MEO, G., 2008, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », dans *Regards sur le patrimoine industriel*, Actes du colloque de Poitiers, « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », 12-14 septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut, Gestes éditions, p. 87-109.
- DI MEO G., J-P CASTAINGTS *et C.* DUCOURNAU, 1993, « Territoire, patrimoine et formation sociospatiale (Exemples gascons) », *Annales de géographie*, n° 573, p. 472-502.
- DUVAL, M., 2007, « Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique. Étude comparée des gorges de l'Ardèche et du karst slovène », thèse de doctorat, université de Savoie, Chambéry, 516 p., non publiée.

- FERREIRA, N. et G. VIEIRA, 1999, *Guia geológico et geomorfológico do parque natural da Serra da Estrela. Locais de interesse geológico e geomorfológico*, Lisbonne, Instituto da Conservação da Natureza, Instituto Geológico e Mineiro, 112 p.
- GRANDGIRARD, V., 1997, « Géomorphologie, protection de la nature et gestion du paysage », université de Fribourg, faculté des sciences, thèse de doctorat, non publiée, 210 p.
- GRAY. M., 2004, *Geodiversity, valuing and conserving abiotic nature*, Chichester, John Wiley and Sons, 434 p.
- HALL, SC., 1843, *A week at Killarney*, Londres, Jeremiah How, 209 p.
- HÉRITIER, S., 2002, « Environnement et patrimoine, tourisme et aménagement dans les parcs nationaux des montagnes de l'Ouest canadien », thèse de doctorat, EDYTEM, 401 p. <http://edytem.univ-savoie.fr/rnombres/heritier/pub-html>
- HORGAN, D., 2005, « The development of tourism in Killarney, 1720-2000 », dans J. Larner (dir.), *Killarney, history and heritage*, Irlande, Collins Press, p. 122-138. JEUDY, H.-P., 2008, *La machine patrimoniale*, Belval, 123 p.
- JOLY, F., 2000, *Le patrimoine géomorphologique : concepts, évaluation, médiatisation. Application au cas du littoral du Nord-Pas-De-Calais*, Lille, ANRT Diffusion, 255 p.
- LARNER, J., 1995, *The landscape of Killarney. Including the Killarney valley geology trait*, Dublin, Office of Public Work, 46 p.
- LUGINBÜHL, Y., 2006, « Modèles paysagers », dans A. Berque (dir.) *Mouvance II, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, La Villette, p. 65.
- LUGON, R., 2005, « Murray Gray. Geodiversity, valuing and conserving abiotic nature », dans *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, n° 3, Dublin, GFG (compte-rendu d'ouvrage), p. 235-236.
- MARSH, G.-P., 1865, *Man and nature, or physical geography as modified by human actions*, New York, Charles Scribner, 470 p.
- MELOUX, J.-L., 2005, *Paysages et milieux naturels en Auvergne*, Clermont-Ferrand, Chamina, 128 p.
- MICOUD, A., 2004, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 1, Tome XXXVII, p. 13-22.
- MICOUD, A., 2005, *La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique). Réinventer le patrimoine*, Paris, L'Harmattan, p. 81-96.
- NORA, P. (dir.), 1997, « L'ère de la commémoration », dans P. Nora, *Les lieux de mémoire* tome 3. Paris, Gallimard, p. 3031-4751.
- PANIZZA, M. et S. PIACENTE, 1993, « Geomorphological assets evaluation », *Zeitschrift für Geomorphologie*, suppl. Bd., 87, p. 13-18.
- PANIZZA, M., 2001, « Geomorphosites: concepts, methods and example of geomorphological survey », *Chinese Science Bulletin*, 46, Suppl. Bd., p. 4-6.
- PANIZZA, M et S. PIACENTE, 2003, *Geomorfologia culturale*, Bologne, Pitagora Editrice, 350 p.
- PEREIRA, P., D. PEREIRA et M. 1. CAETANO ALVES, 2007, « Geomorphosite assessment in Montesinho natural park (Portugal) », *Geographies Helvetica*, Jg, n° 62, Egg, Fotorotar, p. 159-168.
- PORTAL, C., 2005, « Le patrimoine géomorphologique du Parc naturel régional de Brière », mémoire de Master 2, université de Nantes, 90 p., non publié.

- PRALONG, J.-P., 2003, *Géotourisme et utilisation de sites naturels d'intérêt pour les sciences de la Terre. Les régions de Crans-Montana-Bierre (Valais, Alpes suisses) et Chamonix-Mont-Blanc (Haute-Savoie, Alpes françaises)*, thèse de doctorat. Lausanne, Travaux et recherches n° 32, 2006, 225 p.
- QUIRKE, B. (dir.) 2001, *Killarney national park, a place ta treasure*, Irlande, Collins Press, 234 p.
- REYNARD, E., 2005a. « Géomorphosites et paysages », *Géomorphologie, relief, processus, environnement*, n°3, Paris, GFG, p. 181-188.
- REYNARD, E., 2005b, « Paysage et géomorphologie : quelques réflexions sur leurs relations réciproques », dans Y. Droz et V. Mieville-Ott, *La polyphonie du paysage*, Lausanne. Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 101-124.
- REYNAUD, A., 1971, *Épistémologie de la géomorphologie*, Paris, Masson, 128 p.
- SELLIER, D., 2002, « Géomorphologie des versants quartzitiques en milieux froids l'exemple des montagnes de l'Europe du Nord-Ouest », thèse d'État, 3 vol. , 1 888 p., non publiée.
- SERRANO, E. et J.-J. GONZALEZ-TRUEBA, 2005, « Évaluation des géomorphosites dans les espaces naturels protégés : le Parc national des Picos de Europa (Espagne) », *Géomorphologie, relief, processus, environnement*, n° 3, Paris, GFG, p. 197-208.
- SHARPLES, C., 2002, *Concepts and principles of geoconservation*, Parks and Wildlife service website, 80 p.
- TRICART, J., 1981, *Précis de géomorphologie*, Paris, SEDES, 496 p.
- UNESCO, informations sur les géoparcs : <http://www.unesco.org/science/earth/geoparks>
- VESCHAMBRE, V., 2007, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n° 656, p. 61-381.
- VIVIEN, F. D., 2005, « Et la nature devient patrimoine », dans C. Barrère, D. Barthélémy, M Nieddu et al, *Réinventer le patrimoine*, Paris, L'Harmattan, p. 45-70.
- ZOUROS, N., 2004, « The European geoparks network. Geological heritage protection and local development », *Épisodes*, 2713, p. 165-171.
- ZOUROS, N., 2005, « Évaluation, protection et promotion des sites géomorphologiques et géologiques de la région égéenne, Grèce », *Géomorphologie, relief, processus, environnement*, n° 3, Paris, GFG, p. 227-234.

NOTES

1. Pour une approche épistémologique du patrimoine et de son insertion dans le champ géographique, voir l'article de V. Veschambre, 2007, p 361-381.
2. On peut tout de même noter la parution, en 1864, de l'ouvrage de George Perkins Marsh, *Man and nature* qui pointe les changements liés à l'activité humaine sur les éléments physique du globe en proposant la restauration des environnements biotiques et abiotiques.
3. Dont l'IUGS : *International union of geological sciences* (1961) et l'IGCP : *International geological correlation programme* (1972).
4. Pétrarque sur la montagne : les tourments de l'âme déplacée, dans *Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie*.
5. Pour des informations plus précises sur les méthodes d'évaluation et de cartographie, se référer au numéro spécial sur les géomorphosites de la revue *Géomorphologie, relief, processus environnement*, 2005, n° 3 qui donnent un aperçu, en six contributions, des activités du groupe de

travail ainsi qu'à la revue *Il Quaternario, Italian Journal of Quaternary Sciences*, 18 (1), 2005, volume spécial (*Ceomorphological sites and geodiversity*) sous la direction de S. Piacentini et P. Coratza.

6. C. Portal (thèse en cours de rédaction), *Reliefs, patrimoine géomorphologique et parcs naturels. Héritage, processus de patrimonialisation, valorisation. Le cas des parcs naturels de la façade atlantique européenne*, sous la direction de D. Sellier.

7. Arthur Vincent, 1876-1956, *Senator and donator of the Bourn Vincent Memorial Park*.

8. Les massifs anciens sont des plateformes calédono-hercyniennes (-530 à 245 ma) qui ont été érodées et mises en saillie. Ils se localisent exclusivement aux latitudes moyennes de l'hémisphère boréal (Coque, 1993).

9. Les auteurs sont basés sur les récits de *l'Illustrated London News* et du *Times of London*, journaux qui ont relatés jour après jour les faits et gestes de la Reine. L'ensemble du récit du voyage victorien est disponible dans le numéro du 7 septembre 1861.

10. Voir le numéro spécial de *Géomorphologie, relief, processus et environnement* de 2005.

11. Voir la thèse de doctorat de P. Pereira et l'article paru dans *Geographica Helvetica* (Pereira et al., 2007).

12. Le réseau européen des géoparcs fait partie du programme de développement européen Interreg III C Sud.

RÉSUMÉS

Cet article est consacré à l'étude du processus de patrimonialisation des reliefs en Europe et particulièrement dans les parcs naturels de la façade atlantique. Il rend compte d'une recherche effectuée lors d'un travail de thèse et s'intéresse à la construction du patrimoine géomorphologique. Il s'agira de comprendre comment ce patrimoine contemporain, en passe d'être institutionnalisé après la reconnaissance récente du patrimoine géologique, constitue un héritage naturel et culturel original, et l'enjeu que ce nouveau regard porté sur les reliefs représente pour la géomorphologie.

INDEX

Index géographique : Europe

Mots-clés : relief, patrimoine géomorphologique, façade atlantique européenne, parcs naturels, valorisation scientifique

Keywords : landform, geomorphologie heritage, European atlantic front, natural parks, scientific popularization

AUTEUR

CLAIRE PORTAL

Laboratoire Géolittomer, CNRS – UMR LETG 6554

Université de Nantes

claire.portal@univ-nantes.fr